

COMPTE-RENDU DU C.A. DU 14/09/2016

PERSONNES PRESENTES

Membres du CA: Kevin LABRUNE (président), Robin THOMAS et Anthony FOURNAND (secrétaires), Christophe

VELLA, In-Hee HEBERT, Frédéric PUAUD, Kevin PUGEAT, Céline Lecomte

Invités: Alexandre TORREMOCHA

Excusés: Serge BASSET, Emmanuel GAUCHE, Alexandra MARECHAL (représentée par Kevin Labrune), Audrey

Monnet

Total: 9 personnes dont 10 votants

POINT AG Extraordinaire

Il est fait état qu'à l'AG de la fin de saison dernière, qui est le moment de la prise de fonction du bureau et du CA, il n'y a pas eu de vote autour de l'augmentation des licences.

Il y a eu des hausses assez importantes pour les parts que l'on reverse à la Fédération (financement de la maison du handball), la ligue et le comité. Si nous voulons garder un équilibre budgétaire il faut répercuter la hausse sur le prix des licences.

POINT COACHS

Véronique et Stéphane ne souhaitent pas poursuivre, nous prenons en compte leur décision. Il faut donc prévoir un coach -13 ans l'année prochaine en remplacement.

-15 ans : Il va falloir aussi prévoir un coach pour cette catégorie où Amel fait de l'intérim avec le soutien de Xavier et Kevin.

Sur ces 2 catégories, on pourrait avoir la solution Mohamed Agoun (coach actuel de Genay sur 5 équipes). Plus d'information au prochain CA. On souhaite aller vers la professionnalisation des encadrants/coachs, cela rentre parfaitement dans les objectifs définis.

POINT ARBITRAGE

Amel organise le 23-24 Février un stage d'arbitrage pour nos AJ. Ce stage se déroule sur 2 jours à Villeurbanne. Partie Théorie et pratique sont au menu.

Dans le cadre de cet évènement, nous souhaitons la participation des -13 ans pour un match qui constituera la partie pratique pour nos AJ : Arbitrage en direct. Il y aura des équipes extérieures (Villeurbanne, Genay).

10 AJ prévus (6 en -13 ans et 4 en -15 ans).



COTIERE HANDBALL

N° SIRET: 530346774 00017

web



Il nous a été rapporté l'interdiction de rémunérer nos AJ pour les matchs arbitrés. En conséquence nous leur proposons une sortie Laser game à la suite du stage d'arbitrage. Validation possibilité par Kevin dès que possible.

Il faudrait prévoir des maillots AJ pour chacun. Ils représentent le club lors de leurs arbitrages et avec les maillots ils donneront une meilleure image. Cela participe aussi à la « contrepartie » du temps qu'ils passent à l'arbitrage.

Présence de In-Hee pour aider Amel à l'encadrement et Alexandre Vella suivant ses disponibilités.

POINT EVENEMENTIEL

1) Amel propose l'organisation d'un match de Gala entre l'équipe 1 de Villeurbanne et Chambery le 8 mars. Levée de rideau fait par nos -19 ans contre une équipe à déterminer.

Villeurbanne est d'accord sur le principe et nous avons l'accord de principe de Chambery. Nous n'attendons plus que l'accord définitif de Chambery (N1)

L'organisation est gérée par la Côtière en partenariat avec Villeurbanne. Les bénéfices iront à Côtière.

Souhait:

- Un coin VIP pour les joueurs et officiels invités
- Journalistes
- Bénévoles pour aider à l'organisation (surtout le jour J)

Besoin:

- Matériel
- Humain (20 personnes pour orga, mini hand pour l'entrée des joueurs)
- Animation mi-temps (danseuses du l'école de danse de Miribel) => Christophe Vella pose la question

A faire à court terme :

- Envoi d'un email pour les licenciés
- Organisation d'une réunion de préparation

2) Soirée du club et Tombola

Lots et tickets gérés par Kevin P.

Tickets reçus ; ils seront distribués sur les différentes catégories avec le bulletin d'inscription à la soirée. Les bulletins d'inscriptions seront faits par Robin et seront envoyés à Kevin P. pour les mettre dans les enveloppes avec les tickets de Tombola.

Prix: 19€ Adultes, 13€ -18 ans et 10€ -10 ans. Gratuit pour les -4 ans.



COTIERE HANDBALL

N° SIRET: 530346774 00017



POINT JOURNEE CHRISTOPHE VELLA

Christophe a été présent une journée au bord des terrains et a pu discuter avec les parents.

- a. De nombreux parents se posent des questions sur l'avenir, notamment chez les -15 ans. Il y a eu beaucoup de mouvement d'entraineurs sur cette catégorie depuis 2 ans et il n'y a pas de vison clair.
- b. Peu de communication du bureau/CA officielle vers les licenciés.

Il faut prévoir d'intégrer à l'e-mail d'invitation à L'AG extraordinaire ce point pour rassurer les parents et parler de la vision que l'on a pour le club.

PROCHAIN CA:

Date proposée : Mercredi 8 mars

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion s'est terminée à 22h30

Le secrétaire

Le président



N° SIRET: 530346774 00017